

# Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s CEA



Maison d'arrêt de  
VALENCIENNES



## MAISON D'ARRÊT DE VALENCIENNES : UNE SITUATION INTENABLE !

Conditions de travail et surpopulation : il est temps d'agir.

### 1. Des chiffres qui parlent :

- **340 détenus pour 188 places** (secteur quartier hommes) au **24 avril 2025**, un nombre dépassant largement les capacités de la maison d'arrêt.
- Manque cruel de ressources humaines et matérielles pour répondre aux besoins quotidiens.

### 2. Surveillants pénitentiaires : LA BASE mise à mal !

- Des conditions de travail promises comme améliorées, mais la réalité est tout autre :  
**faire toujours plus avec toujours moins !!!!!**

- Un manque de reconnaissance flagrant pour les efforts des surveillants pénitentiaires d'étage qui assurent le fonctionnement malgré les différentes attaques qu'a connu l'administration pénitentiaire, ces 10 derniers jours. Message de la Direction : « Aucun commentaire... »

### 4. Des heures supplémentaires non comptabilisées :

- Un surveillant « polyvalent » qui se bat pour récupérer des heures accumulées depuis des années.
- Entre manque de moyens, mépris et surcharge de responsabilités, la limite du supportable est atteinte.

### 5. Des pratiques douteuses :

- Des négociations privilégiées avec la direction pour certains, laissant les surveillants lambdas attendre des mois pour des audiences avec la Direction.
- Un favoritisme quotidien nourri par des échanges d'informations et petits privilèges.

### 6. Le combat du Syndicat SPS :

- Au Syndicat SPS, nous nous engageons à défendre les droits des surveillants pénitentiaires et des brigadiers-chefs sans oublier les majors.
- Sans prétention aucune, mais avec détermination et force, nous nous battons pour une réelle justice et des conditions de travail dignes pour toutes et tous.

**Revendiquons ensemble des conditions de travail dignes, une gestion transparente et des ressources adaptées à la réalité du terrain.**

**Le SPS, 100% CEA !**

**A VALENCIENNES, le 24 Avril 2025**

**Pour le Bureau local**

**Mail : [thierry.tesson@justice.fr](mailto:thierry.tesson@justice.fr)  
: [julien.cheval@justice.fr](mailto:julien.cheval@justice.fr)**

**site internet : [www.sps-penitentiaire.fr](http://www.sps-penitentiaire.fr)**

